



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DOSSIER DE PRESSE

la Justice en Clair

Une mission à visage humain



Le ministère de la Justice lance
une campagne d'information
sur ses métiers

Communiqué de presse

‘La Justice en clair, une mission à visage humain’

Une campagne institutionnelle sur les métiers de la Justice

Chaque jour, des hommes et des femmes rendent la Justice au nom des citoyens, concourent au suivi et à la réinsertion des détenus, ainsi qu'à la protection des mineurs en difficulté. Ils participent à une mission d'intérêt public qui reste souvent méconnue des Français.

Rapprocher les citoyens de leur Justice en donnant la parole à différents visages du monde judiciaire constitue le fil conducteur de la campagne menée par le ministère de la Justice.

Une série de onze films courts, instantanés d'une Justice exercée au quotidien permettent de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire. Ils livrent aussi le regard des professionnels sur le sens de leur mission et donnent à voir la dimension humaine de chacun d'entre eux.

Au plus près des réalités et pratiques judiciaires, les reportages proposent au public de découvrir les métiers de magistrats (substitut du procureur, juge des enfants, juge aux affaires familiales, juge d'instance, juge d'instruction, juge de l'application des peines), de greffier et de juge de proximité, tout comme les métiers de l'administration pénitentiaire (directeur des services pénitentiaires et conseiller d'insertion et de probation) et de la protection judiciaire de la jeunesse (éducateur).

Ces films, diffusés sur le site du ministère www.justice.gouv.fr, constituent le support d'une campagne menée durant le mois de novembre dans la presse écrite et sur de grands « portails » internet¹ d'information du grand public ainsi que du public jeune.

Des bannières et bandes annonces vidéo défilant sur ces sites renvoient les internautes à l'espace de campagne dédié sur l'Internet du ministère.

Des publi-reportages dans la presse magazine² mettent en exergue une grande partie des métiers présentés dans les films, à travers le témoignage de leurs acteurs sur la réalité de leur mission et la force de leurs convictions.

La campagne se décline auprès des jeunes par un encart spécifique et ludique dans le magazine de l'Étudiant du mois de novembre présentant l'ensemble des profils, les conditions d'accès à ces métiers et les niveaux de rémunération.

Au-delà de la campagne d'information, ces films reproduits sous la forme de DVD, accompagneront les opérations de communication et les actions pédagogiques menées par la Chancellerie, les juridictions et services déconcentrés (administration pénitentiaire et protection judiciaire de la jeunesse).

Contact presse

Karine Gilberg, 01 44 77 62 77

scicom-bre@justice.gouv.fr et karine.gilberg@justice.gouv.fr

Service Central de l'Information et de la Communication

¹ lemonde.fr, liberation.fr, lefigaro.fr, nouvelobs.com, les principaux sites de la presse quotidienne régionale, MSN, ados.fr, skyblog.com

² L'Express, Le Point, Le Nouvel Observateur, Le Monde 2, Télérama, Paris Match, Courrier International, Marianne

sommaire

Connaître et comprendre la Justice
à travers ses acteurs



Valoriser l'attractivité des métiers



Les supports de la campagne



Sur Internet : www.justice.gouv.fr

Dans la presse

Connaître et comprendre la Justice à travers ses acteurs

Simple et pédagogique, la campagne reflète la réalité et la diversité des métiers judiciaires. Onze portraits de professionnels filmés dans l'exercice quotidien de leurs fonctions donnent au citoyen une vision concrète de la Justice. Le grand public peut ainsi saisir le fonctionnement de la Justice et se sensibiliser à ses valeurs : protéger les personnes, veiller à l'intérêt public, favoriser la réinsertion des détenus et accompagner les mineurs en difficulté.

www.justice.gouv.fr



Emilie Burguière

Juge d'instruction

Elle est investie d'une mission générale d'information. Elle conduit des enquêtes judiciaires qui participent à la manifestation de la vérité pour les crimes et les délits les plus complexes. Si les charges sont suffisantes, elle peut prononcer une mise en examen.

« Ce qui me plaît dans mon métier c'est d'être au contact de personnes très différentes (...) toujours dans le but de connaître la vérité et de comprendre la réalité des faits. »



Aurélie Leclercq

Directrice des services pénitentiaires

Elle dirige, oriente et coordonne l'action de l'ensemble des équipes intervenant dans le secteur pénitentiaire. Chargée d'une mission de sécurité et d'ordre public, elle participe à la surveillance et à la réinsertion sociale des détenus.

« Mon rôle est de veiller à ce que l'exécution des peines se passe dans les meilleures conditions ».
« En tant que manager d'équipe, vous devez insuffler une dynamique pour permettre à cette équipe d'avancer. »



Mickaël Humbert

Substitut du procureur

Il est informé des crimes et délits et juge de l'opportunité des poursuites. Il est le gardien du droit et veille aux intérêts de la société en recherchant l'existence d'une infraction et en poursuivant les auteurs.

« La plus belle des satisfactions et le plus grand des intérêts du métier, c'est d'abord la possibilité d'aider les gens. »



Sébastien Dumont

Conseiller d'insertion et de probation

En prison, il facilite l'accès des détenus aux dispositifs sociaux, de soins, de formations. Il veille à la bonne exécution d'autres peines (bracelet électronique, sursis avec mise à l'épreuve, semi-liberté), aide les personnes condamnées à comprendre leur peine et initie avec elles une dynamique de réinsertion.

« Ce qui est passionnant dans mon métier c'est le contact humain. Je suis convaincu de son utilité... orienter les personnes condamnées, maintenir les liens familiaux. »



Carine Tasmadjian

Juge aux affaires familiales

Elle se prononce sur les divorces et séparations de corps, la fixation des pensions alimentaires et l'exercice de l'autorité parentale en ayant toujours le souci de l'intérêt de l'enfant.

« C'est réjouissant de se dire qu'à la suite d'une décision rendue, les parents ont repris la communication et gèrent seuls les questions relatives à l'éducation de leur enfant. »



Violaine Daussy

Juge de proximité

Magistrate non professionnelle, elle est « un citoyen au service de la Justice ». Elle connaît, en matière civile, des litiges de la vie courante, dont l'enjeu financier ne dépasse pas 4000 euros. En matière pénale, elle statue sur les infractions les plus légères.

« C'est la complémentarité de mes fonctions (intervenir au pénal, au civil, rédiger des jugements, maîtriser une salle d'audience...) qui fait que je suis très satisfaite d'être juge de proximité. »



Alexandra Grill

Juge d'application des peines

Elle est chargée de contrôler l'exécution des peines d'emprisonnement (permission de sortir, libération conditionnelle, semi-liberté, bracelet électronique).

« Je travaille dans le sens de la réinsertion et de la prévention de la récidive, en préservant le droit des victimes. »



Raïssa Gidonoux

Greffier

Présente à toutes les étapes de la procédure judiciaire, elle est responsable du respect de son authenticité. Elle enregistre les affaires, constitue les dossiers, prévient les parties des dates d'audience et de clôture, dresse les procès-verbaux, rédige des actes et met en forme les décisions.

« Il faut avoir le sens du travail en équipe, car nous travaillons avec de nombreux intervenants », « mon métier a changé mon regard sur la société... qui est plus complexe qu'il n'y paraît. »



Damien Mulliez

Juge des enfants

Il a une double mission : juger les mineurs délinquants, en présidant le tribunal pour enfants, et protéger les mineurs en danger.

« Cette fonction m'apporte deux choses : le sentiment de servir socialement et quelle que soit la situation familiale d'un mineur, il y a toujours quelque chose de possible pour l'améliorer. »



Florence Hermitte

Juge d'instance

Elle règle les contentieux de la vie quotidienne, dont l'enjeu est inférieur à 10 000 euros. Juge des tutelles, elle assure également la protection des majeurs en difficulté ou des mineurs dont les parents ont disparu. Elle traite enfin d'actes de délinquance mineure.

« Le juge d'instance a un rôle d'apaisement social, je suis là en premier lieu pour concilier les parties »
« quand ça marche il est satisfaisant de pouvoir se dire : j'ai évité à ces gens d'aller à un litige. »



Lionel Baglin

Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse

Il accompagne les mineurs délinquants ou en grande difficulté, les accueille et mène auprès d'eux des actions d'éducation, de réinsertion scolaire ou professionnelle. Il évalue la situation du jeune, afin de pouvoir proposer des solutions appropriées.

« Il faut savoir être patient. Le but est qu'ils puissent retourner vivre dans leur famille si c'est leur choix et construire un projet personnel, professionnel qui leur permette... de pouvoir avancer sereinement. »

Valoriser l'attractivité des métiers

Destinée au grand public, la campagne cible également les jeunes qui pourront s'informer plus précisément sur les métiers de la Justice en visitant l'espace du ministère au Salon de l'éducation qui se tiendra du 22 au 25 novembre 2007 (Paris, Parc des Expositions – Porte de Versailles).

Ils pourront y découvrir les 11 films métiers, ainsi que l'encart figurant dans le numéro de novembre du magazine de l'Étudiant qui sera diffusé sur le stand du ministère.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

En savoir plus sur les métiers de la Justice

> Retrouvez les professionnels de la justice à travers les films du Ministère de la Justice sur : www.justice.gouv.fr

Rendez-vous au Salon de l'Éducation

> Du 22 au 25 novembre 2007 à Paris - Porte de Versailles
Hall 7-3, stand : ADM 27

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Secrétariat général
Service central de l'information et de la communication
13, place Vendôme - 75001 Paris

PublStery Crédits photos : Caroline Monagna, Ministère de la Justice - Nov. 2007

11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

RÉPONSES

11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Dossier Spécial Métiers de la Justice

Connaissez-vous les métiers de la Justice ?

Les métiers de la Justice vous attirent mais restent un peu flous pour vous ?
Voici un petit test qui vous aidera à y voir plus clair.

Un portrait, un métier :
À vous de trouver la solution !

1. Directeur des services pénitentiaires
2. Conseiller d'insertion et de probation
3. Juge d'instance
4. Greffier
5. Juge de proximité
6. Substitut du procureur
7. Juge aux affaires familiales
8. Juge d'instruction
9. Juge des enfants
10. Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse
11. Juge de l'application des peines

1. Il décide des suites à donner aux crimes et délits, représente la société et demande l'application de la loi au cours d'un procès.

2. Il dirige et assure la sécurité de son établissement.

3. Il accompagne l'application des peines et prépare la réinsertion des détenus.

4. Il protège les mineurs en danger et juge les mineurs délinquants. Il travaille en équipe avec les éducateurs, la police, les psychologues et pédiatres, les assistantes sociales ainsi que l'Éducation Nationale.

5. Il traite des affaires civiles de la vie quotidienne dont l'enjeu ne dépasse pas 10 000 € et des affaires pénales les moins graves.

6. Il met en œuvre au quotidien les décisions judiciaires concernant les mineurs délinquants ou en grande difficulté.

7. Il statue sur les affaires de famille (ex : divorce).

8. Il statue sur les petites infractions et litiges de la vie quotidienne.

9. Il est le collaborateur indispensable du magistrat et retranscrit les débats lors d'un procès.

10. Il mène les enquêtes sur les crimes ou délits complexes et décide de faire juger leurs auteurs par un tribunal ou une cour d'assises.

11. Il assure le suivi de tout condamné et peut accorder des permissions de sortir ou des libérations conditionnelles.

Découvrez les réponses au dos du document.

Justice enclair
Une mission à visage humain

Une campagne du Ministère de la Justice

Les professions judiciaires restent encore méconnues du grand public, or les carrières sont multiples et attrayantes par les opportunités qu'elles offrent en termes de contact humain, de responsabilités et de perspectives d'évolution.

Le recrutement au sein de l'institution judiciaire est une réalité constante depuis plusieurs années. Ainsi, en 2008, 1615 emplois seront créés dont 400 dans les tribunaux, 1100 au sein de l'administration pénitentiaire et 100 pour la protection judiciaire de la jeunesse.

Ouverts à différents niveaux d'études (du bac +2 au bac +4), ces métiers sont accessibles par admission sur concours au sein d'écoles de formation spécifiques.

Les supports de la campagne

Sur Internet

www.justice.gouv.fr



Dans la presse

Un encart informatif dans l'Étudiant de novembre



Une mission à visage humain

Chaque métier de la justice a son profil, ses missions, ses responsabilités. Découvrez-les et vous trouverez peut-être votre voie.

Aurélie Leclercq
DIRECTRICE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES

Missions et compétences: il est responsable du bon fonctionnement de l'établissement pénitentiaire et veille à la qualité et à la sécurité des détenus. Il dirige les personnels placés sous son autorité et travaille en collaboration avec différents partenaires (médical, social, éducatif...). Il mène un rôle d'apaisement. Il assure une veille sur les nouvelles technologies.

Qualités: sensibilité et de la communication, rigueur, organisation d'équipe.

Formation: Bac+3 et Ecole Nationale d'Administration de l'Industrie.

Rémunération nette: de 1800 à 2000 euros.

Sébastien Dumont
CONSEILLER D'INSERTION ET DE PROBATION

Missions et compétences: il évalue les prisonniers, accompagne les détenus et propose leur réinsertion. Il veille aussi à la bonne exécution des ordonnances (travail d'intérêt général, soins médicaux et judiciaires).

Qualités: sensibilité, rigueur, capacité d'analyse, sens de l'humour.

Formation: Bac+2 et Ecole Nationale d'Administration de l'Industrie.

Rémunération nette: de 1400 à 2500 euros + émoluments canins.

Lionel Baglin
CONSEILLER DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Missions et compétences: il est en charge de décisions judiciaires concernant les mineurs délinquants ou en grande difficulté. Il mène auprès d'eux et de leurs familles des actions d'accompagnement, d'accompagnement socio-éducatif et d'insertion. Il anime également des ateliers de médiation et de médiation familiale.

Qualités: sensibilité, rigueur, capacité d'analyse, sens de l'humour.

Formation: Bac+2 et Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Rémunération nette: de 1800 à 2000 euros + émoluments canins.

Carine Tasmadjian
JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

Missions et compétences: juge responsable dans le domaine du droit de la famille. Il se prononce sur les divorces et autorisations de résidence des enfants. Il fixe le montant des pensions alimentaires et des indemnités d'entretien.

Qualités: compétences juridiques, écoute, empathie, discernement, psychologie.

Formation: Bac+4 et Ecole Nationale de la Magistrature.

Rémunération nette: de 2000 à 3000 euros.

Michèle Humbert
SUBSTITUT DU PROCUREUR

Missions et compétences: il est l'interlocuteur des services de police, des services de gendarmerie et des représentants de la société et demande l'application de la loi en proposant une peine et les modalités de l'exécution de cette peine.

Qualités: compétences juridiques, écoute, goût du travail en équipe, capacité d'analyse et de discussion, sensibilité.

Formation: Bac+4 et Ecole Nationale de la Magistrature.

Rémunération nette: de 2000 à 3000 euros.

Florence Hermite
JUGE D'INSTANCES

Missions et compétences: juge responsable dans le domaine du droit de la famille. Il se prononce sur les divorces et autorisations de résidence des enfants. Il fixe le montant des pensions alimentaires et des indemnités d'entretien.

Qualités: compétences juridiques, écoute, empathie, discernement, psychologie.

Formation: Bac+4 et Ecole Nationale de la Magistrature.

Rémunération nette: de 2000 à 3000 euros.

Carine Tasmadjian
JUGE D'INSTRUCTION

Missions et compétences: juge responsable dans le domaine du droit de la famille. Il se prononce sur les divorces et autorisations de résidence des enfants. Il fixe le montant des pensions alimentaires et des indemnités d'entretien.

Qualités: compétences juridiques, écoute, empathie, discernement, psychologie.

Formation: Bac+4 et Ecole Nationale de la Magistrature.

Rémunération nette: de 2000 à 3000 euros.

Nicolas Salvo
JUGE DE PROXIMITÉ

Missions et compétences: juge responsable dans le domaine du droit de la famille. Il se prononce sur les divorces et autorisations de résidence des enfants. Il fixe le montant des pensions alimentaires et des indemnités d'entretien.

Qualités: compétences juridiques, écoute, empathie, discernement, psychologie.

Formation: Bac+4 et Ecole Nationale de la Magistrature.

Rémunération nette: de 2000 à 3000 euros.

Carine Tasmadjian
JUGE D'INSTRUCTION

Missions et compétences: juge responsable dans le domaine du droit de la famille. Il se prononce sur les divorces et autorisations de résidence des enfants. Il fixe le montant des pensions alimentaires et des indemnités d'entretien.

Qualités: compétences juridiques, écoute, empathie, discernement, psychologie.

Formation: Bac+4 et Ecole Nationale de la Magistrature.

Rémunération nette: de 2000 à 3000 euros.

Raïssa Gidonou
GREFFIER

Missions et compétences: collaborateur indispensable du magistrat, il assiste régulièrement le juge lors des audiences, assure le fonctionnement de la procédure, il assure le remplissage des actes, des procès-verbaux de la séance des audiences.

Qualités: rigueur, méthode, goût pour le travail en équipe, sens du contact.

Formation: Bac+2 et Ecole Nationale des Greffiers.

Rémunération nette: de 1500 à 2500 euros.

Carine Tasmadjian
JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES

Missions et compétences: juge responsable dans le domaine du droit de la famille. Il se prononce sur les divorces et autorisations de résidence des enfants. Il fixe le montant des pensions alimentaires et des indemnités d'entretien.

Qualités: compétences juridiques, écoute, empathie, discernement, psychologie.

Formation: Bac+4 et Ecole Nationale de la Magistrature.

Rémunération nette: de 2000 à 3000 euros.

Des publi-reportages dans la presse magazine

COMMUNIQUÉ



Quels professionnels au service de la Justice ?

La Justice, vous en entendez parler tous les jours : faits divers, procès, détention, délinquance, divorce... Aujourd'hui, des hommes et des femmes de Justice témoignent de la diversité de leurs métiers, de la réalité de leur mission et de la force de leurs convictions. La campagne du Ministère de la Justice, « la Justice en Clair », leur donne la parole dans une dizaine de films courts illustrant l'exercice quotidien de leurs fonctions sur www.justice.gouv.fr



RAÏSSA GIDONOU
Greffier

Le greffier est pour moi, un acteur essentiel de la Justice, il est le collaborateur indispensable des magistrats, mais il travaille aussi avec l'ensemble des partenaires de la Justice. Je veux faire connaître mon métier, en général mal compris, mais surtout démontrer que notre Justice est plus juste et efficace qu'on veut bien le dire. R.G.

“Maillon indispensable du fonctionnement des tribunaux”



FLORENCE HERMITE
Juge d'instance

La Justice n'est pas une institution distante et incompréhensible, elle est avant tout dédiée aux citoyens. Facilement accessible, le juge d'instance est au cœur de leur vie quotidienne. Il a un rôle d'apaisement social et doit, en privilégiant toujours la conciliation, dénouer des situations souvent compliquées et parfois très conflictuelles. Les magistrats rendent la Justice au nom du peuple français, il est donc nécessaire de faire connaître notre travail. F.H.

“Au cœur de la vie quotidienne des citoyens”



DAMIEN MULLIEZ
Juge des enfants

Dans un contexte où les lieux communément sont le lieu de vérité, il m'apparaît nécessaire de montrer la complexité des relations humaines et de la vie sociale. Aider un mineur à résoudre ses difficultés et lui permettre d'avancer, c'est le quotidien du juge des enfants. C'est aussi la richesse de ma fonction. Une fonction qui m'apporte le sentiment de servir socialement. D.M.

“Quelle que soit la situation d'un jeune, on peut toujours l'améliorer”



ALEXANDRA GRILL
Juge de l'application des peines

Libération conditionnelle, permission de sortir, les décisions du juge de l'application des peines ont pour objectifs la réinsertion et la prévention de la récidive. Loin d'être enfermé dans ses certitudes, le juge de l'application des peines est tout les jours confronté à la réalité de situations humaines complexes et difficiles. Il est de notre devoir de répondre aujourd'hui aux attentes légitimes des citoyens, de rappeler que la Justice n'appartient pas à ceux qui la rendent mais à ceux à qui elle est destinée. A.G.

“Les décisions ont pour objectifs la réinsertion et la prévention de la récidive”



LIONEL BAGLIN
Conseiller de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Je fais ce métier car il m'apporte une certitude : celle d'être utile, à double titre. D'abord, en donnant une dimension concrète aux décisions de tribunal pour enfants, qui ne sont pas toujours comprises par les mineurs concernés. Ensuite, en occupant pleinement ma place d'adulte auprès des jeunes, avec autorité, humilité et sans me défilier. C'est à mon avis l'essence même du métier d'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse. L.B.

“Aider des jeunes en difficulté à construire un projet de vie”

PUBLICITÉ



Quels professionnels au service de la Justice ?

La Justice, vous en entendez parler tous les jours : faits divers, procès, détention, délinquance, divorce... Aujourd'hui, des hommes et des femmes de Justice témoignent de la diversité de leurs métiers, de la réalité de leur mission et de la force de leurs convictions. La campagne du Ministère de la Justice, « la Justice en Clair », leur donne la parole dans une dizaine de films courts illustrant l'exercice quotidien de leurs fonctions sur www.justice.gouv.fr



CARINE TASMAJIAN
Juge aux affaires familiales

J'ai choisi ce métier par vocation, parce qu'il est tourné vers les autres et qu'il contribue à rendre notre société plus juste. Mon rôle est d'être à l'écoute des familles qui connaissent les affres d'une séparation. Mes décisions sont rendues en fonction de deux critères : l'intérêt des enfants qui doit être préservé de tout conflit parental, et la sauvegarde des intérêts personnels et financiers des plus faibles. La Justice est un monde passionnant et humain. Cela méritait d'être dit. C.T.

“Voir les parents gérer ensemble l'éducation de leur enfant”



AURÉLIE LECLERCQ
Directrice des services pénitentiaires

Justice est synonyme d'impartialité et de droiture. La prise en charge des détenus est animée de ces principes. Parler aujourd'hui du métier de directeur des services pénitentiaires, c'est expliquer la réalité de l'univers carcéral, les enjeux et les difficultés de notre mission. Les murs de la prison nourrissent les fantasmes de l'opinion publique mais ils cachent surtout de réels engagements humains et professionnels des personnels qui y travaillent. A.L.

“Accompagner les détenus pour les aider à se réinsérer dans la société”



MICKAEL HUMBERT
Substitut du procureur

Le substitut du procureur défend les intérêts de la société devant les tribunaux. Cette fonction repose sur des valeurs “Un engagement pour une Justice sûre et équitable”

“Un engagement pour une Justice sûre et équitable”



LIONEL BAGLIN
Conseiller de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Je fais ce métier car il m'apporte une certitude : celle d'être utile, à double titre. D'abord, en donnant une dimension concrète aux décisions de tribunal pour enfants, qui ne sont pas toujours comprises par les mineurs concernés. Ensuite, en occupant pleinement ma place d'adulte auprès des jeunes, avec autorité, humilité et sans me défilier. C'est à mon avis l'essence même du métier d'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse. L.B.

“Aider des jeunes en difficulté à construire un projet de vie”



CARINE TASMAJIAN
Juge de l'application des peines

Missions et compétences: il est en charge de décider l'exécution des peines d'emprisonnement (aménagement de peine, libération conditionnelle, sursis, etc.). Il assure également la surveillance des détenus placés sous son autorité.

Qualités: sensibilité, rigueur, capacité d'analyse, sens de l'humour.

Formation: Bac+4 et Ecole Nationale de la Magistrature.

Rémunération nette: de 2000 à 3000 euros.